

**MAIRIE
DE
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

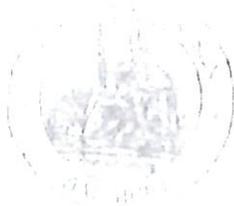
Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Affectation du résultat 2024 du Budget principal de la Commune

Considérant le déficit d'investissement constaté au CFU 2024 et la décision de créer des Restes à Réaliser pour pouvoir payer certaines factures d'investissement avant le vote du budget 2025, il convient de modifier l'affectation du résultat voté le 27 février 2025.

Le Conseil municipal est amené à délibérer pour :

- **ANNULE et REMPLACE** le vote de l'affectation du résultat 2024 du 27 février 2025,
- **DÉCIDE** d'affecter les résultats 2024 comme suit :
 - Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » 371 701,92 €
 - Article 1068 « Résultat de fonctionnement affecté » 24 307,32 €



Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le 1 : AVR. 2025

Le Maire,


Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,


Céline GILLIG

**MAIRIE
DE
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Fixation des taux d'imposition pour 2025

Depuis 2020, le taux de Taxe d'Habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

Depuis 2023, le taux de Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé de maintenir les taux d'Imposition en 2025 par rapport à 2024 comme suit :

- Taxe d'Habitation : 13,09 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 20,33 %,
- Taxe sur le Foncier non bâti : 39,22 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

➤ **VOTE** les taux d'imposition 2025 suivants :

<u>Taxe</u>	<u>Taux</u>
Habitation	13,09 %
Foncier bâti	20,33 %
Foncier non bâti	39,22 %

Vote à l'Unanimité



Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **11 AVR. 2025**

Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

Céline GILLIG



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Subvention à l'association Une Rose, Un espoir

L'association Une Rose, Un Espoir du secteur Pays de la Zorn organise une vente de roses par les motards au profit de la ligue contre le cancer le 26 avril 2025 sur notre secteur.

Pour couvrir les frais d'organisation, l'association sollicite le concours des communes pour l'achat des roses.

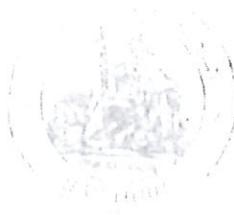
Le Maire propose de prendre en charge financièrement les roses prévues pour la commune de Lixhausen soit un montant de 100,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de soutenir financièrement l'opération Une Rose Un Espoir
- **DECIDE** de verser une subvention de 100,00 € à l'association Une Rose, Un espoir
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité

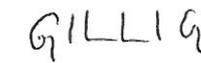
Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **1^{er} AVR. 2025**



Le Maire,


Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,


Céline GILLIG

MAIRIE
DE
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Subvention à l'association « La Hochfeldoise »

« La Hochfeldoise » est une association qui a été créée en 2021 pour sensibiliser au cancer du sein sans oublier les autres cancers et lever des fonds pour l'Association Cœur de Sables.

En 2024, l'engouement des participants et des partenaires a permis de récolter 54 694 €. Cette somme a été reversée à Cœur des sables qui propose des activités individuelles et collectives sur notre territoire aux malades atteints de cancer ou en rémission. Afin de pérenniser cette action pour les malades atteints de cancer ou en rémission, l'association sollicite à nouveau le soutien financier de la Commune.

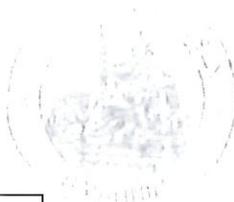
Le Maire propose de verser 100,00 € pour soutenir cette association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de soutenir financièrement l'opération « La Hochfeldoise »
- **DECIDE** de verser une subvention de 100,00€ à l'association « La Hochfeldoise » dont le siège social est situé 10 rue du Gal Leclerc à Hochfelden.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **11 AVR. 2025**



Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

GILLIG

Céline GILLIG

MAIRIE
DE
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN, Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA, Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Subvention à l'Œuvre nationale du Bleuets de France

L'Œuvre nationale du Bleuets de France est une œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; elle apporte son aide aux ressortissants de l'Office.

En 2023, l'Œuvre nationale du Bleuets de France s'est doté d'un statut juridique à même de répondre aux enjeux de la solidarité envers les combattants d'hier et d'aujourd'hui, les victimes de guerre et les victimes d'actes de terrorisme.

A ce titre, le Bleuets de France est devenu un fonds de dotation et l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) n'en assure plus la gestion exclusive.

Ce changement a été initié par l'ONaCVG pour impulser un nouvel élan au Bleuets de France, renforcer sa notoriété et lui permettre de devenir une œuvre caritative à part entière.

Les fonds de dotation ne sont pas autorisés à percevoir des subventions des collectivités territoriales (art. 140, III., al. 3 de la loi de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie). Afin d'accompagner les actions de solidarité et de mémoire en faveur des combattants d'hier et d'aujourd'hui, des victimes de guerre et d'actes de terrorisme de notre département, un don au profit de l'ONaCVG est possible.

Le Maire propose de verser une aide financière à cette œuvre caritative à hauteur de 50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de soutenir financièrement l'Œuvre nationale du Bleuets de France au travers d'un versement à l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG).
- **DECIDE** de verser une subvention de 50,00 € à l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG).
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

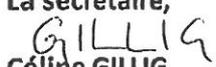
Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **11 AVR. 2025**

Accusé de réception en préfecture
067-216702704-20250410-DELC15-2025-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

Céline GILLIG

**MAIRIE
DE
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Subvention à l'association CARITAS

L'antenne Caritas secteur de HOCHFELDEN a rencontré 43 situations de pauvreté dans 10 villages du territoire en 2024.

Elle a déjà accompagné plusieurs familles ou personnes seules de Lixhausen ces dernières années.

En 2025, l'accueil hebdomadaire des familles se poursuit à la Maison du Pays de la Zorn et pour poursuivre leurs actions, l'association sollicite le concours financier des communes.

Comme les années précédentes, le Maire propose de verser 1€ par habitant à cette association soit 367,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de soutenir financièrement l'antenne CARTIAS secteur de Hochfelden.
- **DECIDE** de verser une subvention de **367,00 €** à l'antenne CARTIAS secteur de Hochfelden.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Vote à l'unanimité

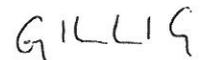
Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **11 AVR. 2025**



Le Maire,


Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,


Céline GILLIG

MAIRIE
DE
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Subvention à l'association ABRAPA secteur Hochfelden

L'association ABRAPA intervient dans la commune afin d'assurer une aide dans les activités de la vie courante des personnes fragilisées par l'âge.

Pour poursuivre leurs actions, l'association sollicite le concours financier des communes.

Le Maire propose de verser 50,00 € à cette association.

Le Conseil Municipal, est amené à délibérer pour :

- **DECIDER** de soutenir financièrement l'association ABRAPA,
- **DECIDER** de verser une subvention de 50,00 € à l'association ABRAPA
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Vote à l'unanimité

Suivent les signatures au registre de tous les
membres présents

Pour extrait conforme

Certifié exécutoire le 1^{er} AVR. 2025



Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

Céline GILLIG

MAIRIE
DE
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Subvention à l'Institut Médico Éducatif de INGWILLER

Monsieur le Maire expose que l'Institut Médico Éducatif de Ingwiller accueille des jeunes adultes dont certains sont issus de LIXHAUSEN.

Il propose de verser 40 € à cet institut.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- DÉCIDE de soutenir financièrement l'Institut Médico Éducatif de Ingwiller
- DÉCIDE de verser une subvention de 10 € par nuitée soit **40 €**.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité

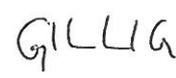
Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **1^{er} AVR. 2025**



Le Maire,


Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,


Céline GILLIG

**MAIRIE
DE
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Approbation du budget Primitif 2025 de la Commune

Vu l'exposé du Maire,

Le Budget Primitif 2025 pour la commune de Lixhausen se présente comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses :	690 625,32 €
Recettes :	690 625,32 €

Section de fonctionnement :

Dépenses :	576 479,92 €
Recettes :	576 479,92 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 pour la commune de Lixhausen.

Vote à l'unanimité

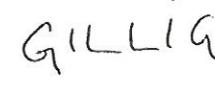
Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **1^{er} AVR. 2025**



Le Maire,


Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,


Céline GILLIG

**MAIRIE
DE
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Approbation du budget Primitif 2025 du budget annexe photovoltaïque

Vu l'exposé du Maire,

Le Budget Primitif 2025 du budget annexe photovoltaïque se présente comme suit :

Section d'investissement :	
Dépenses :	60 000,00 €
Recettes :	60 000,00 €
Section de fonctionnement :	
Dépenses :	5 000,00 €
Recettes :	5 000,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

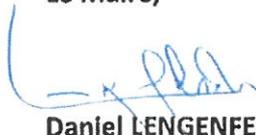
➤ **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 du budget annexe photovoltaïque.

Vote à l'unanimité

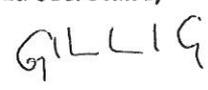
Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **11 AVR. 2025**



Le Maire,


Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,


Céline GILLIG

MAIRIE
DE
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Fongibilité en M57

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de davantage de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT).

Dans ce cas, le Maire informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **11 AVR. 2025**



Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

Céline GILLIG

**MAIRIE
DE
LIXHAUSEN**



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN,
Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA
Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,
Secrétaire de séance : GILLIG Céline

**Acquisition de la parcelle n° 133 section 06 appartenant à Mme Georgette BRUMBTER et à
Mme Marie-Louise HUBER**

En date du 27 février 2025, le conseil municipal s'est positionné favorablement pour acquérir la
parcelle n° 133 section 06 d'une contenance de 593 m².

Le Maire a pris attache avec les propriétaires, Mme Georgette BRUNBTER et Mme Marie-Louise
HUBER, et leur avoir proposé le montant de 30,00 € l'are

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'acquisition de la parcelle 133 section 06 d'une contenance de 593 m² appartenant à
Mme Georgette BRUNBTER et Mme Marie-Louise HUBER,

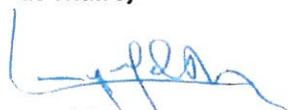
- **FIXE** le prix d'achat à 30,00 € l'are,
- **DÉCIDE** de prendre en charge les frais d'acte liés aux transferts de propriétés,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce transfert.

Vote à l'unanimité

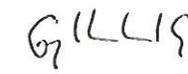
Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le **1^{er} AVR. 2025**



Le Maire,


Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,


Céline GILLIG

MAIRIE
DE
LIXHAUSEN



Extrait des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

Sous la Présidence de LENGENFELDER Daniel, Maire
Élus : 11 En fonction : 10 Présents ou représentés : 9

Date de convocation : 28 mars 2025

Présents : Daniel LENGENFELDER, Bernadette MACK, Sabine DONNENWIRTH, Luc KERN, Frédérique GRAHAM (procuration à Luc KERN), Guillaume GRÜN, Julien RUEDA Matthieu TROESCH, Brigitte VELTEN (procuration à Bernadette MACK),

Absent : Maxime HOUDE,

Secrétaire de séance : GILLIG Céline

Travaux de rénovation de la toiture de l'Église

Le Maire rappelle que la toiture de l'Église a subi de multiples sinistres ces dernières années en raison de tempêtes successives.

De nombreuses tuiles ont ainsi été arrachées malheureusement elles ne sont produites et ne sont plus disponibles.

Afin de palier à ce problème, le conseil municipal, lors de la séance du 26 septembre 2024, avait déjà validé des travaux de la toiture à hauteur de 46 553,09 € HT.

Il est apparu, par la suite, que les tuiles proposées ne convenaient pour ce bâtiment.

L'entreprise BEYER a donc remis une nouvelle offre 52 000,00 € HT avec les tuiles souhaitées.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

-**ANNULE** la délibération **DELC 24-2024** du 26 septembre 2024,

-**DÉCIDE** de réaliser les travaux de rénovation de la toiture de l'église,

-**VALIDE** l'offre remise par la société BEYER PHOTVOLTAIQUE sise 15 rue des Cigognes à 67960 ENTZHEIM pour un montant de 52 000,00 € HT,

-**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire le 11 AVR. 2025



Le Maire,

Daniel LENGENFELDER

La secrétaire,

Céline GILLIG